



Rhône-Alpes, Savoie
Montricher-Albanne
Plan des Granges

Bâtiment des chambres du village de vacances Horizons Nouveaux

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73003060
Date de l'enquête initiale : 2009
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : immeuble
Appellation : Bâtiment des chambres

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 2009, C03, 849

Historique

La partie « chambres » du centre « Horizons nouveaux » abrite toutes les chambres du village de vacances. Le projet est étudié en 1975 par l'Atelier d'Architecture en Montagne. Le permis de construire est délivré en mai 1975. Le chantier se déroule sur deux saisons et le village de vacances ouvre pour la saison d'été 1977. Le village de vacances a une capacité de 300 lits. Le bâtiment a conservé son caractère d'origine. Les sanitaires et les chambres ont été recomposés et le mobilier des chambres a été renouvelé.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle

Dates : 1975 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-Gustave Orth (architecte, attribution par source), Guy Rey-Millet (architecte, attribution par source), Atelier d'Architecture en Montagne (agence d'architecture, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Pierre Lainé (commanditaire), Foyer Communautaire de vacances Horizons nouveaux (commanditaire)

Description

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : ardoise ; essentage de planches ; béton armé

Matériau(x) de couverture : tôle nervurée

Étage(s) ou vaisseau(x) : 10 étages de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré

Type(s) de couverture : terrasse ; toit à longs pans inversés

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier droit, en maçonnerie

Autres organes de circulations : ascenseur

Typologies et état de conservation

Typologies : immeuble perpendiculaire aux courbes de niveaux, coursive centrale

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

DESCRIPTION

La partie hébergement du village de vacances « Horizons nouveaux » est une construction linéaire implantée perpendiculairement aux courbes de niveaux. La construction est mitoyenne par son pignon aval avec la partie hébergement du village de vacances Azurèva et mitoyenne par son pignon amont avec les parties communes du centre « Horizons nouveaux ». L'entrée s'effectue côté Sud-ouest de plain pied avec la route de la station. L'immeuble est composé d'un corps de bâtiment comprenant 12 travées de 2,75m entre axe des murs de refend (chambres) et une travée supplémentaire placée à l'aval, formant un angle de 15° au Nord-est, dédiée à deux ascenseurs publics et un escalier à double volée droite ouvert, desservant le niveau inférieur de la station. L'ensemble présente une volumétrie compacte et linéaire soulignée par la couverture porte neige traitée d'un seul tenant, surmontée d'une galerie en bois reliant à l'amont la passerelle béton enjambant la route et donnant accès à l'aval à l'ascenseur public. Les sept niveaux inférieurs comprennent de 8 à 12 travées selon l'étage. Ils sont tous affectés à des chambres polyvalentes et des « chambres simples ». Au niveau de la route se trouvent le hall d'entrée, l'accueil, les bureaux et des chambres simples et polyvalentes. Au niveau 1 se trouvent le logement du directeur et des chambres simples et polyvalentes. Une salle de jeux pour enfants et des chambres de personnels. Au total le centre comprend 52 chambres polyvalentes et 21 « chambres simples », soit 300 lits. Les chambres sont distribuées par une coursive centrale d'une largeur moyenne de 1,50m, desservie par une cage d'escalier et par un ascenseur placé dans la partie amont. Les chambres sont de deux types, les « simples » et les « polyvalentes ». Les chambres « simples » sont aménagées dans une travée et les chambres « polyvalentes » associent deux chambres aménagées chacune dans une travée et réunies par une porte ouverte dans le mur de refend. Les chambres « polyvalentes » disposent d'une entrée commune intégrée à l'une des deux chambres et donnant accès à chaque chambre. La profondeur de chaque chambre « polyvalente » est de 5,5m et la largeur de 2,60m, soit une superficie de 14,30m². Cette disposition permet une utilisation commune ou séparée, chaque sanitaire ouvert sur ce hall étant partagé quelque soit la disposition. Une partie des chambres « polyvalentes » ont été aménagées en gîtes par la transformation d'un coin lavabo en coin cuisine. Une autre partie a conservé les dispositions d'origine, exploitées aujourd'hui comme une chambre « double ». Chacune des configurations pouvant accueillir 4 à 5 personnes. La profondeur de chaque « gîte » ou chambre « doubles » est de 5,50m et la largeur équivalente à deux travées de 2,60m, soit une superficie de 28,60m². Les mobiliers d'origine ont tous été remplacés. La toiture terrasse est recouverte d'un porte neige à deux versants inclinés au centre, avec acrotères biais recouvertes d'ardoises ciment, couronnant le bâtiment. Les façades sont isolées thermiquement par l'extérieur et recouvertes d'un bardage à lames de bois à double inclinaison variable, assemblées en panneaux à double courbure inclinés et fragmentés et formant par ailleurs protection de l'isolation thermique. Dans le plan horizontal, les parois de bois suivent un évasement selon des longueurs variables équivalentes à une ou deux largeurs de travées. De même dans le plan vertical, l'inclinaison est variable sur la hauteur d'un étage en raison de l'accroche supérieure du bardage au droit du mur. Cette technique repose sur deux types de panneaux identiques mais aux inclinaisons opposées, alternant à chaque niveau.

Illustrations



Façade sud. Vue générale depuis l'est
Phot. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20127302530NUCA



Vue de la façade sud
Phot. Eric Dessert

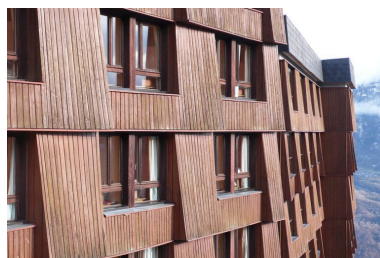


Détail de la façade sud
Phot. Eric Dessert

IVR82_20107304931NUCA



Détail de la façade sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107304929NUCA



Détail de la façade
Phot. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20127302531NUCA

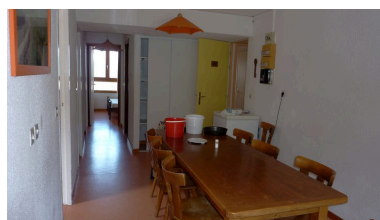
IVR82_20107304930NUCA



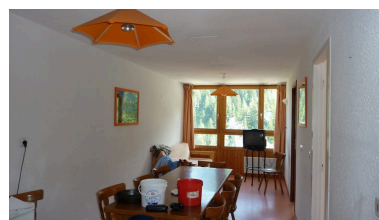
Couloir de distribution
des chambres, niveau 2
Phot. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20127302547NUCA



Chambre 800
Phot. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20127302548NUCA



Appartement 913
Phot. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20127302549NUCA



Appartement 913
Phot. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20127302550NUCA



Appartement 913.
Chambre des enfants
Phot. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20127302551NUCA



Appartement 913. Une applique
Phot. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20127302552NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'aire d'étude les Karellis (IA73003052) Montricher-Albanne

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Centre de loisirs Horizons nouveaux : Villages de vacances Horizons nouveaux (IA73003063) Montricher-Albanne, Plan des Granges

Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen, Maryannick Chalabi

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble



Façade sud. Vue générale depuis l'est

IVR82_20127302530NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la façade sud

IVR82_20107304931NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la façade sud

IVR82_20107304930NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

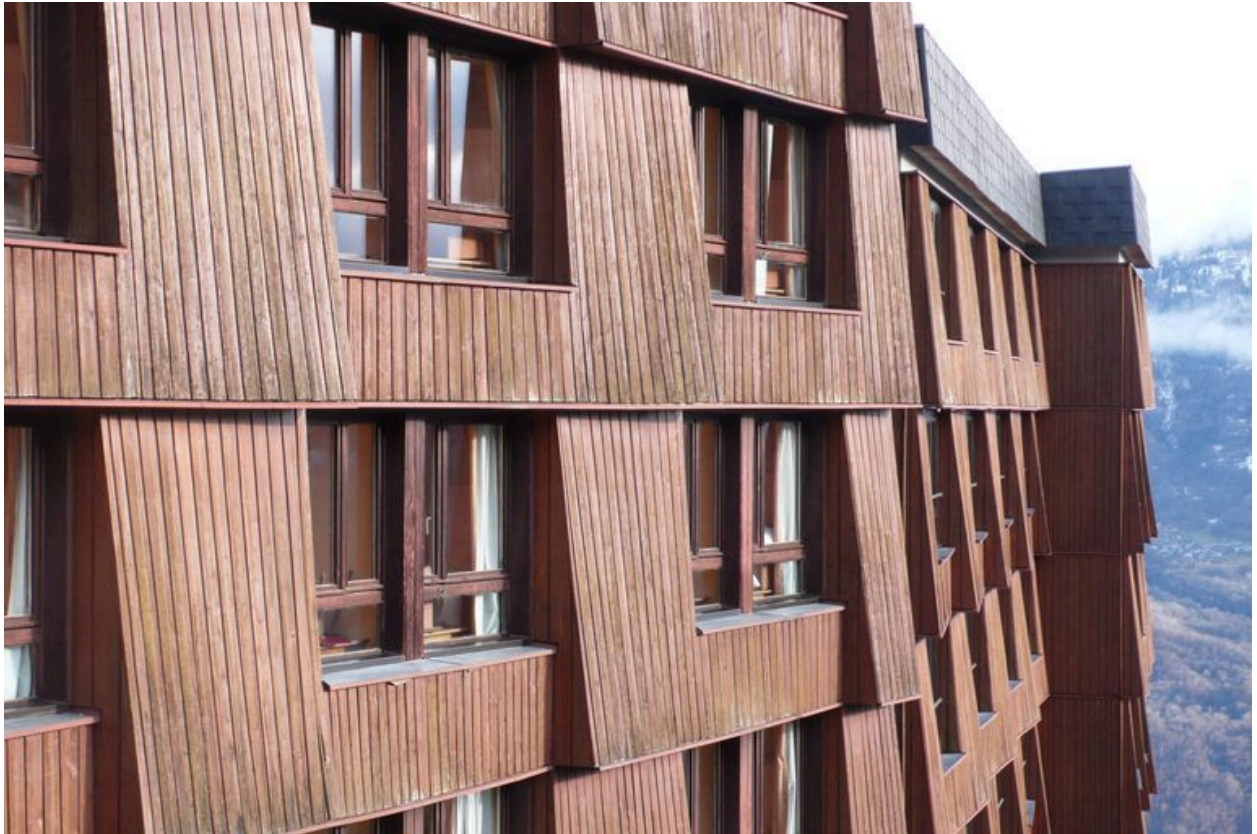


Détail de la façade sud

IVR82_20107304929NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la façade

IVR82_20127302531NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Couloir de distribution des chambres, niveau 2

IVR82_20127302547NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chambre 800

IVR82_20127302548NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Appartement 913

IVR82_20127302549NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Appartement 913

IVR82_20127302550NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Appartement 913. Chambre des enfants

IVR82_20127302551NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Appartement 913. Une applique

IVR82_20127302552NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation